

Vers une typologie des pseudonymes sur Facebook

Emerit, Laetitia

Laboratoire CLLE ERSSàB, Université Bordeaux Montaigne
emerit.laetitia@gmail.com

1 La communication électronique ou le « règne du pseudonymat »	94
2 Présentation du corpus et réalisation d'une enquête de terrain	96
2.1 Présentation du corpus	96
2.1.1 La question de la déontologie	96
2.1.2 Création d'un corpus pluridimensionnel	97
<i>Image 1 : corpus recueillis pour l'étude</i>	98
2.1.3 Description du corpus.....	98
2.2 Résultats de l'enquête	99
3 Premiers pas vers une typologie des pseudonymes sur Facebook	99
3.1 Pseudonymes conservant entièrement ou partiellement l'état civil	100
3.2 Pseudonymes en lien avec la dénomination hors-ligne.....	101
3.3 Pseudonymes prestigieux.....	101
3.4 Pseudonymes à construction complexe.....	101
Références bibliographiques	103

Le champ des recherches linguistiques consacrées au discours électronique, et à toutes les formes d'interactions par écran, est encore en construction. Les travaux réalisés dans ce domaine depuis plus de vingt ans, restent souvent isolés, presque individuels, et sont souvent rattachés à des objets d'étude hors ligne. La communication électronique est de plus en plus utilisée pour vérifier des théories existantes ou pour générer des corpus à grande échelle. Il est rare, cependant, qu'elle soit considérée comme un sujet unique et suffisant. Cela explique en partie la méconnaissance des phénomènes linguistiques que l'on y observe ou découvre.

Les choses tendent à changer et certains travaux, à la suite de ceux de Susan Herring aux USA ou de Rachel Panckhurst en France, ont entamé la difficile tâche de bâtir une cartographie de ce continent familier mais mal connu qu'est le discours électronique. Dans cette exploration, il faut garder à l'esprit le lien qui existe entre la communication numérique et les formes d'expression antérieures ; une filiation qui s'exprime à plusieurs niveaux. Cependant, nous considérons les formes numériques du discours comme des objets indépendants, prérequis nécessaire pour pouvoir les étudier.

C'est dans cette optique que nous souhaitons proposer une typologie des pseudonymes tels que l'on peut les rencontrer sur Facebook. Ce phénomène nous intéresse pour deux raisons. D'une part la popularisation d'internet et des communications par écran a généralisé l'usage des pseudonymes, donnant un second souffle à leur étude linguistique. D'autre part, le cas des pseudonymes dans les Réseaux Sociaux Numériques (RSN) est particulier sur internet car c'est un contexte dans lequel ils sont interdits ou fortement déconseillés.

Facebook a une politique très claire en ce qui concerne l'utilisation des pseudonymes : ils sont interdits. Ils sont même traqués et le site n'hésite pas à supprimer un compte s'il transgresse la règle. Tout est fait pour décourager les utilisateurs, dès la création du compte, ce qui n'empêche pas la prolifération des pseudonymes sur le site.

Afin de commencer à cartographier cette zone d'ombre de la communication électronique, nous essaierons de donner une vision claire de ces objets linguistiques que sont les pseudonymes dans le cadre de Facebook. Pour cela, nous définirons leur place et leur fonction dans la communication et nous tenterons de comprendre le lien qu'ils entretiennent avec les patronymes des locuteurs.

Ce premier raisonnement sera appuyé par la présentation de notre corpus et de l'enquête de terrain que nous avons réalisée auprès des locuteurs. Nous ferons un petit détour méthodologique qui nous permettra de mieux comprendre les spécificités de la constitution d'un corpus dans les RSN.

Grâce au corpus et à l'enquête de terrain, nous tenterons d'élaborer une première typologie des pseudonymes sur Facebook. Le but de cette typologie étant à la fois de mieux comprendre le processus de création des pseudonymes et d'affiner la cartographie des connaissances linguistiques sur la communication électronique.

1 La communication électronique ou le « règne du pseudonymat »

Le pseudonyme est un objet linguistique peu étudié que ce soit hors ligne ou sur internet. En 1957 Offner en faisait déjà le constat :

« Il est sans passé, sans étymologie – et pour cause ! Comment voulez-vous que cet "irrégulier", qui n'a et n'aura sans doute jamais d'état civil soit admis dans la grande famille des anthroponymes, de ces noms sérieux, rangés et classés, qui nous ont été transmis par les siècles ? Avec eux, on est sur un terrain solide, on peut remonter le cours du temps et l'on expliquera leur naissance ; mais avec lui, comment savoir ? Le pseudonyme, c'est l'enfant qui n'est pas né comme les autres, le bâtard qui cherche à s'introduire parmi les enfants légitimes » (Offner 1957)

Aujourd'hui, presque soixante ans plus tard, la communication numérique a changé la donne. L'utilisation des pseudonymes est devenue très courante sur internet qui agit ici, comme dans bien d'autres domaines linguistiques, à la fois comme un révélateur et comme un accélérateur. Il est alors possible de mieux comprendre les mécanismes qui président à la formation des pseudonymes et de leur rendre toute leur légitimité dans la famille des anthroponymes.

Cette forme d'auto-nomination est devenue la règle sur une grande partie des sites internet. Il existe pourtant quelques exceptions, dont fait partie le réseau social Facebook qui tente de contraindre ses membres à se présenter sous leur identité réelle¹. Malgré cette interdiction exceptionnelle, le pseudonymat semble être devenu, au moins dans l'esprit des locuteurs, le garant de la « vie privée » sur internet. C'est ce que Marie-Anne Paveau appelle « le règne du pseudonymat » (Paveau 2012). Le pseudonymat est très différent de l'anonymat (avec lequel il est pourtant souvent confondu) puisque choisir et concevoir un pseudonyme est un acte révélateur de l'individu.

Les travaux existants sur le sujet, encore rares en linguistique, montrent que les pseudonymes sur internet sont choisis par les locuteurs en fonction du contexte dans lequel ils sont utilisés. Ils décrivent la face du locuteur qui lui permettra la meilleure intégration au groupe. Il est possible de reprendre cette analyse dans le cadre de Facebook, bien que le contexte soit différent.

En effet, dans les RSN², les utilisateurs communiquent avec des interlocuteurs qu'ils connaissent, ou au moins avec lesquels ils ont explicitement accepté d'entrer en communication en validant ou en envoyant une demande d'ajout à la liste d'amis³. C'est en partie de là que vient la justification de la politique du site concernant les pseudonymes. L'objectif du réseau social étant de permettre à des gens se connaissant déjà d'échanger et de communiquer, il serait contreproductif de masquer son identité réelle. Le même raisonnement est d'ailleurs mis en avant par Google +, le principal concurrent du site.

Bien que la réalité sociale semble différer de l'intention des deux géants des RSN, d'un point de vue linguistique on peut tout de même observer qu'il existe des différences notables en matière d'identification sur les autres supports de communication numérique comme les forums ou les tchats. La règle est généralement le pseudonyme, pour des raisons techniques avant tout, puisque les serveurs qui hébergent les forums ne peuvent admettre deux utilisateurs ayant le même nom. Comme les homonymes sont très fréquents les locuteurs se retrouvent souvent contraints de choisir un pseudonyme. Sur Facebook ce n'est pas le cas puisque les homonymes sont autorisés.

Si Facebook encourage vivement à utiliser son patronyme réel et si l'homonymie est gérée par le serveur, pourquoi existe-t-il des pseudonymes sur le site ? Nous aborderons cette question dans la deuxième partie et nous donnerons des pistes de réflexion basées sur les réponses des internautes lors de notre enquête.

Nous avons fait jusque-là une différence entre pseudonymes et patronymes sur Facebook mais la réalité semble plus complexe. Si l'on peut dire qu'un pseudonyme est le résultat d'un acte d'auto-nomination et qu'un patronyme est un nom propre impliquant un « acte de baptême » (au sens social et non religieux), alors il faudrait considérer qu'il n'existe que des pseudonymes dans le discours électronique, y compris sur Facebook.

¹ C'est également le cas de google +, réseau social concurrent.

² Réseaux Sociaux Numériques

³ Accepter des contacts dans sa liste d'amis revient à leur accorder un accès aux informations mises en ligne dans le journal (statuts, photos, vidéos, informations personnelles, ...). Il existe des exceptions à cette règle, il est par exemple possible d'envoyer des messages privés à un utilisateur sans faire partie de ses contacts ou de communiquer avec les contacts de ses contacts.

Certains pseudonymes peuvent être identiques au patronyme des locuteurs, ils n'en restent pas moins le résultat d'une forme d'auto-nomination active et non d'un « baptême » passif. Dans les deux cas le locuteur présente une face de lui-même différente à ses interlocuteurs, la redondance avec le patronyme pouvant revêtir un sens propre et révélateur dans la construction de l'ethos.

Nous considérons qu'un pseudonyme est un nom **choisi** qui permet au locuteur de montrer à ses interlocuteurs la face qu'il souhaite présenter dans un contexte donné. Dans certains cas, cette face peut correspondre à l'identité réelle hors ligne, dans d'autres il y a une reconstruction de l'identité, dans les deux cas il s'agit de pseudonymes.

2 Présentation du corpus et réalisation d'une enquête de terrain

2.1 Présentation du corpus

Réaliser un corpus sur les Réseaux Sociaux Numériques (RSN) présente plusieurs étapes et difficultés particulières que nous souhaitons présenter ici brièvement. Ces éléments pouvant faire l'objet d'une communication, nous ne prétendons pas développer exhaustivement le sujet, mais donner quelques précisions importantes avant de poursuivre.

2.1.1 La question de la déontologie

C'est une question qui se pose pour les chercheurs (pas uniquement les linguistes) travaillant sur des corpus constitués à partir de données accessibles sur internet. Le net étant sensé être un espace public, il offre une grande quantité de données, pourtant, le caractère privé voire intime de certaines d'entre elles pose problème. Les locuteurs ont-ils vraiment conscience du caractère public de leurs conversations ? C'est là toute l'ambiguïté du rapport qui existe entre l'utilisateur et le média numérique.

Cette contradiction apparente est cristallisée dans les réseaux sociaux qui encouragent l'exposition de l'intimité. Les effets engendrés par cette politique sont variables chez les utilisateurs, ils vont du rejet des RSN⁴ (entretenus par la peur de l'atteinte à la vie privée) à la surexposition, voire à la mise en scène continue de l'intimité.

Constituer un corpus déontologiquement acceptable dans ces conditions peut s'avérer complexe. La solution choisie dans cet article a été de créer un profil Facebook nommé Ma Thèse Sdl⁵. Un message sur le journal de la page (parfois doublé d'un message privé) a informé les personnes acceptant d'ajouter ce profil dans leurs contacts de sa raison d'être. De cette façon, les utilisateurs ont donné accès librement et en toute connaissance de cause, dans le cadre de recherches linguistiques, aux informations visibles depuis le profil Ma Thèse Sdl.

Il y aurait encore beaucoup à dire en ce qui concerne la déontologie de la constitution de corpus dans les RSN. Surtout dans le cas des conversations impliquant des contacts non communs entre le profil Ma Thèse Sdl et ses « amis » Facebook, apparaissant dans le journal de ces derniers. Ces locuteurs n'ont sans doute pas conscience que leurs conversations peuvent faire l'objet de recherches linguistiques. Ces développements pourraient faire l'objet d'une communication particulière, il nous semblait pourtant important de les évoquer ici, bien qu'ils ne concernent pas directement la constitution d'un corpus de pseudonymes.

⁴ Réseaux Sociaux Numériques.

⁵ Cette page est publique, tout son contenu est accessible en tapant « Ma Thèse Sdl » dans la barre de recherche de Facebook ou directement sur Google.

2.1.2 Création d'un corpus pluridimensionnel

Les données observables dans les RSN⁶ ne sont pas figées, elles sont susceptibles de subir des modifications, même de manière rétroactive. Par exemple, si un locuteur change sa photo de profil⁷, celle-ci sera différente dans ses interventions à venir, mais elle sera également modifiée pour tous les messages postés par ce locuteur depuis son inscription sur le site. Il en va de même pour le pseudonyme, sujet qui nous intéresse dans cet article, et d'autres éléments sémiotiques contextuels.

Le caractère continu et évolutif des données apparaissant dans les RSN les rend difficilement analysables en l'état. Toutefois, avec les outils à notre disposition, cette analyse est actuellement difficile en linguistique ; nous pouvons envisager que le développement de la recherche spécialisée dans le numérique facilitera cette analyse. De plus, ces données contextuelles, bien qu'évolutives, sont porteuses de sens et ne peuvent pas simplement être écartées pour faciliter la tâche au linguiste.

C'est dans cet optique qu'il nous paraît intéressant de composer un corpus pluridimensionnel, prenant en compte à la fois la matière « brute » telle qu'elle apparaît en contexte et en laissant visibles les différents filtres nécessaires à l'établissement d'un outil de travail acceptable pour le linguiste.

Ce type de corpus fonctionne comme une arborescence au sommet de laquelle se trouvent les données brutes directement accessibles en ligne et soumises à l'évolution continue que l'on vient d'évoquer. On pourrait presque parler de corpus « vivant » à ce niveau.

Le deuxième niveau est composé d'un instantané du corpus précédant, pris à un moment T et focalisé sur un phénomène précis. A partir de cette représentation figée, qui reste encore difficilement exploitable en raison du très grand nombre de données qu'elle contient, on peut extraire différents corpus. Chacun de ces corpus « partiels » se focalise sur un objet donné en fonction de la problématique choisie.

Le troisième niveau consiste en une transcription brute des données du deuxième niveau. Cette transcription peut se focaliser sur tout ou partie de ces données en fonction de l'objet d'étude et de la pertinence des informations. Dans tous les cas, à partir de ce niveau, le corpus se compose exclusivement de texte.

Le quatrième niveau continue de décontextualiser les données afin de faciliter l'analyse. Ce niveau n'est pas nécessaire pour tous les corpus mais il constitue une étape importante pour les corpus fortement multimodaux. Ce niveau ramène le corpus numérique au format habituel des corpus linguistiques : une suite d'énoncés décontextualisés.

Le cinquième niveau, enfin, est constitué de corpus « post analyse ». Il peut s'agir de sélections d'énoncés dans le but de composer un exemplier représentatif du corpus lorsqu'il y a une grande quantité de données. C'est à ce niveau également que nous situons les corpus « préparés » pour les logiciels de TAL⁸ (textométrie ou autre).

Voici l'arborescence correspondant au corpus que nous avons constitué pour cet article :

⁶ Réseaux Sociaux Numériques.

⁷ Image qui représente le locuteur sur Facebook. La photo de profil est associée à toutes les interventions du locuteur, c'est l'équivalent de l'avatar.

⁸ Traitement Automatique des Langues.

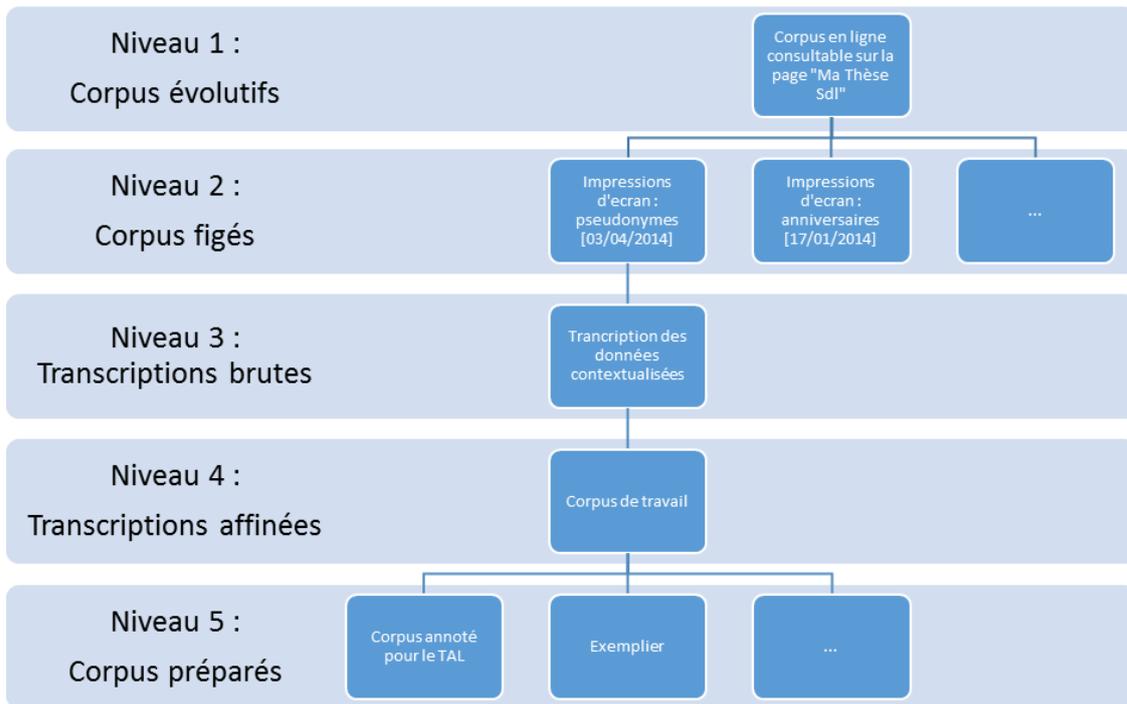


Image 1 : corpus recueillis pour l'étude

La hiérarchisation du corpus nous permet de conserver un maximum de contexte. Nous espérons que cela permettra, à terme, d'aller analyser les données directement en contexte. Il serait possible aujourd'hui, en s'appuyant sur des logiciels de textométrie qui permettent, moyennant une programmation adaptée en XML9, de conserver un très grand nombre de données et de n'en rendre visible qu'une partie à la fois. Cette technique permettrait d'arrêter l'arborescence au troisième niveau mais elle demande une grande maîtrise des outils de textométrie et beaucoup trop de temps pour l'instant. La subdivision actuelle du corpus permet de pouvoir facilement aller consulter les données en contexte ce qui nous paraît suffisant dans le cadre de cet article.

2.1.3 Description du corpus

Le corpus utilisé dans le cadre de cet article est composé de 120 pseudonymes dont 33 sont différents du patronyme des locuteurs. Bien que ce corpus ne soit pas représentatif au sens sociologique du terme, une particularité a attiré notre attention. En répartissant les locuteurs en trois classes d'âges, moins de 20 ans (8 locuteurs), ceux ayant entre 20 et 40 ans (98 locuteurs) et les plus de 40 ans (14 locuteurs) on peut observer différentes pratiques d'autonomination.

On pourrait s'attendre à ce que les pseudonymes sans réutilisation du patronyme soient surreprésentés chez les moins de 20 ans. Pourtant elle n'en regroupe que 12,5 % contre 33,7 % dans la classe des 20-40 ans.

Le corpus de niveau 1, consultable en ligne (<https://www.facebook.com/mathese.sdl/friends>) contient les 120 pseudonymes de notre corpus d'étude plus un ensemble de données contextuelles allant des photos de profil à l'interface du site. Nous ne pouvons pas les prendre en compte ici pour des raisons de place mais il nous semble important de noter leur existence et de souligner le lien qu'elles entretiennent avec les pseudonymes.

⁹ Langage informatique qui permet de coder les données numériques.

2.2 Résultats de l'enquête

L'objectif de cette enquête est d'apporter les données empiriques indispensables à l'étude des pseudonymes sur Facebook. Les locuteurs étant fortement impliqués dans le processus de construction de leur identité numérique, il nous paraissait important de les interroger à ce sujet.

Le questionnaire a été soumis aux 33 locuteurs du corpus utilisant un pseudonyme différent de leur patronyme. Nous avons choisi de nous intéresser à ce type particulier de pseudonyme car il relève d'un acte conscient et volontaire d'autonomination, ce qui n'est pas systématiquement le cas dans le cadre de la réutilisation du patronyme réel.

Sur les 33 utilisateurs auxquels nous avons envoyé le questionnaire 6 n'ont pas répondu. Nous proposerons donc une présentation des résultats de 27 enquêtes. Le questionnaire se compose de huit items répartis selon trois thématiques afin d'interroger les locuteurs sur leurs motivations, les processus de construction et la « vie » du pseudonyme.

La première partie du questionnaire porte sur les motivations des locuteurs à utiliser un pseudonyme sur un site qui les refuse. Il en ressort que la majorité des enquêtés ignore être en désaccord avec la politique du site (17 locuteurs sur 27) ; ils utilisent un pseudonyme pour protéger leur vie privée (16 locuteurs sur 27).

Cela explique également que la plus grande partie des pseudonymes se retrouve chez les 20-40 ans qui sont dans la vie active ou en recherche d'emploi. A la question ouverte « Pourquoi avez-vous choisi d'utiliser un pseudonyme ? » 17 locuteurs sur les 27 ayant répondu ont déclaré que c'était pour séparer leur vie privée et leur vie professionnelle.

La deuxième partie du questionnaire interroge les locuteurs sur le choix de leur pseudonyme. Les données qualitatives recueillies offrent des informations précieuses sur le processus sémantique de l'autonomination. Seulement 7 locuteurs, sur les 27 ayant répondu au questionnaire déclarent que leur pseudonyme n'est pas en lien avec leur identité hors ligne. Les autres locuteurs ont construit leur pseudonyme à partir de leur nom (4), de leur prénom (7) ou de leur surnom (10)¹⁰.

La troisième et dernière partie du questionnaire revient sur la vie du pseudonyme, sur et en dehors de Facebook, et permet de mieux comprendre les interactions qui existent avec l'identité réelle des locuteurs. On apprend que la majorité des locuteurs interrogés (17/27) ont créé leur pseudonyme spécifiquement pour son utilisation sur Facebook pourtant il n'y a que 12 locuteurs qui déclarent ne l'utiliser que sur le réseau social.

Pour 11 locuteurs, le pseudonyme de Facebook est également utilisé sur d'autres sites et pour 12 d'entre eux, il est employé en dehors d'internet. Bien que l'échantillon soit petit, les réponses à ce questionnaire montrent une vraie tendance à l'interconnexion entre l'identité en ligne et l'identité hors ligne. D'ailleurs 19 locuteurs sur 27 déclarent avoir déjà utilisé leur état civil sur Facebook.

3 Premiers pas vers une typologie des pseudonymes sur Facebook

Cette typologie présente les pseudonymes utilisés sur Facebook en fonction du lien qu'ils entretiennent avec les locuteurs au niveau de la référence et de la construction. De ce fait, nous nous intéresserons surtout aux 33 pseudonymes du corpus qui ne sont pas des anthroponymes. Toutefois nous ne laissons pas ces derniers de côté, ils font partie intégrante de la typologie que nous souhaitons amorcer dans cet article.

Les pseudonymes sont répartis en quatre grands ensembles non exclusifs. La complexité de la construction de certains pseudonymes leur permet d'apparaître dans plusieurs catégories à la

¹⁰ Dans le cadre de questions ouvertes certains locuteurs se retrouvent dans plusieurs catégories simultanément.

fois. Nous verrons pourtant que, même dans la catégorie des pseudonymes différant des patronymes des locuteurs, certains sont plus complexes que d'autres.

Cette typologie cherche à interroger le rapport du pseudonyme à l'anthroponyme dans le cadre de Facebook. Les trois premiers ensembles regroupent les pseudonymes en fonction de leur lien direct avec la dénomination hors ligne des locuteurs. Dans de nombreux cas, les noms imposés par la famille (état civil/anthroponyme) et la société (surnom/diminutif) gardent une place importante dans le pseudonyme sur Facebook.

Ce phénomène s'explique peut-être par la nécessité d'être « reconnu » sur Facebook alors que le pseudonyme doit faire « connaître » le locuteur sur les autres supports numériques. Dans d'autres cas, le pseudonyme est également l'occasion pour le locuteur de profiter du prestige d'un personnage ou d'un titre de civilité fictif. L'enquête de terrain a également révélé que certains pseudonymes sont utilisés hors-ligne par les locuteurs alors qu'ils avaient initialement été créés spécifiquement pour Facebook.

La dernière partie de la typologie s'intéresse à la construction des pseudonymes en se focalisant sur une sélection à la construction très élaborée. L'élaboration sémantique de ces derniers a nécessité le recours à l'enquête de terrain afin de démêler les enchevêtrements de sens qui les composent. Ces pseudonymes sont de deux sortes, ceux qui proposent une description du locuteur et ceux qui fonctionnent sur des jeux de mots. Dans ce deuxième cas, la description existe, qu'elle soit directe ou indirecte.

Une première séparation entre deux grandes familles de pseudonymes intervient en amont de cette typologie qui ne s'intéressera qu'à l'une des deux branches. Comme nous l'avons déjà évoqué dans cet article, nous considérons que tous les noms de profils Facebook sont des pseudonymes.

Cette constatation se place dans une visée constructiviste de la nomination. Ici aucun acte de « baptême » n'intervient. Lors de la création de son profil, le locuteur « choisit » le nom qu'il portera sur le réseau social. Cela fait de lui un acteur à part entière de la construction de son identité, même dans le cas où c'est l'anthroponyme qui est choisi il ne s'agit pas d'une nomination subie mais d'un acte délibéré et révélateur d'une facette de la personnalité du locuteur.

Nous séparerons donc les pseudonymes identiques aux patronymes des locuteurs de ceux proposant une construction plus élaborée de l'identité. C'est cette deuxième famille de pseudonymes, beaucoup moins représentée dans le corpus mais permettant un accès plus direct au processus de construction de l'identité, que nous souhaitons décrire ici.

3.1 Pseudonymes conservant entièrement ou partiellement l'état civil

- **Prénom + Nom + Surnom** : *Marion Landais Pinklady*.

C'est le seul exemple du genre dans notre corpus, le surnom est directement accolé à l'état civil. Le pseudonyme perd de ce fait sa fonction de protection de l'identité réelle. On peut le considérer comme un supplément de sens, dans l'enquête de terrain, la locutrice a révélé avoir choisi ce pseudonyme car elle aimait le rose et les pommes.

- **Nom** : *Fédérique Delaire, New joRk Labeyrie Du Caisson, Fab le Blanc, Anne-Saucisse Merguez Bibié*.

Dans cette catégorie on remarque que les noms sont conservés mais tous les prénoms sont modifiés.

- **Prénom** : Vence *Marie Shultz*, *Misterstruggle Guillaume*, *Benji Jérôme Beer*, *Moizelle Jeanne*, *Anne Archi*.
 - **Prénom + abréviation du nom** : Christophe Mts, Emmanuelle Wdf, Guillaume Frgt, Zoolie Mc Rhd, Eva Cla.
 - **Prénom + état civil fictif** : Guillaume Martin, Manon Moa, Anne Archi, Misterstruggle Guillaume.
- **Pseudonymes comprenant des titres de civilité** : *Mr Gé Odhinnson*, *Moizelle Jeanne*, *Misterstruggle Guillaume*, *Marion Landais Pinklady*.

3.2 Pseudonymes en lien avec la dénomination hors-ligne

- **Pseudonymes reprenant le diminutif hors ligne** : *Cha Pilou* (Charline), *Kéline Linou* Blackmamba (Céline), *Benji Jérôme Beer* (Benjamin), *Nanou Ouu* (Anne), *Katar Eléganceduchaos* (Catarina), *Zoolie Mc Rhd* (Julie), *Fab le Blanc* (Fabien), *Laki Ka* (Erika), *Anso Strange* (Anne-Sophie).
- **Pseudonymes utilisés hors ligne** : *Angel Dracus*, *Féedérique Delaire*, *Proserpine Rose*, *New joRk Labeyrie Du Caisson*, *Fab le Blanc*.

3.3 Pseudonymes prestigieux

- **Pseudonymes faisant référence à un personnage fictif** : *Angel Dracus* (personnage de jeu de rôle), *Nathan Fox* (personnage de jeu de rôle), *Akacha Maléficient* (Maléfique), *Moizelle Jeanne* (Mademoiselle Jeanne), *Proserpine Rose* (Proserpine), *Etartu Ghoryl Yg Symar* (personnage de jeu de rôle), *Tac Cureuil Bro* (Tic et Tac), *Mr Gé Odhinnson* (Odin), *Guillaume Martin* (Monsieur Martin).

Dans cette catégorie nous avons regroupé les pseudonymes faisant référence à des personnages fictifs. Ce recours à la référence d'un tiers connu pour exprimer son identité permet de faciliter l'accès à la face mise en valeur dans l'interaction. Comme si s'attribuer un nom permettait de récupérer une partie des caractéristiques communément attribuées à un personnage. Par exemple Maléfique est méchante, Tac est malin...

3.4 Pseudonymes à construction complexe

- **Pseudonymes descriptifs** : *Hell Mozer*¹¹, *New joRk Labeyrie Du Caisson*, *Anso Strange*¹², *Attachante de première*, *Marion Landais Pinklady*¹³.

Ils constituent une description directe des locuteurs en se construisant sur le schéma syntaxique : nom + qualificatif. Dans le cas de *New joRk Labeyrie Du Caisson*, la construction est d'autant plus saillante qu'on n'en comprend pas forcément le sens. Pourtant il semble probable que « Labeyrie Du Caisson » qualifie le nom « New joRk » sur le modèle de la locution « fêlé du caisson ».

- **Pseudonymes comprenant des jeux de mots** :

¹¹ Littéralement : « mère de l'enfer / mère d'enfer/l'enfer des mères ? ».

¹² Littéralement : « Anso Etrange » + jeu de mot avec la double lecture possible « Anso strange » / « An so strange ».

¹³ Littéralement : « la dame rose ».

- *Anne Archi peut se lire comme « anarchie » ou « Anne qui est archi »*
- *Fédérique Delaire : « Fée » mis à la place de « Fré »*
- *Attachante de première : « Attachante » semble formé sur « attachante » et « chiante » soit un adjectif positif et un adjectif négatif, les deux étant accentués par le qualificatif « de première ».*
- *Laki Ka : « Kika » diminutif de « Erika » est mis ici en valeur par une séparation des deux syllabes. Ce pseudonyme peut se lire « laki ka » ou « la kika » et dans ce cas « la » met en valeur le surnom en lui donnant un caractère unique.*
- *Anso Strange : double lecture possible « anso trange » (en considérant Anso comme le diminutif d'Anne Sophie) ou « an so strange ».*
- *Manon Moa : « Moa » est une écriture alternative pour « Moi », ce qui donne une double désignation du sujet.*
- *Anne-Saucisse Merguez Bibié : jeu sur le prénom « Anne-Cécile » qui devient « Anne-Saucisse » dans ce cas on peut lire soit « Anne-Saucisse Merguez Bibié » soit « Anne Saucisse-Merguez Bibié ».*

Dans cette dernière catégorie on peut voir que les jeux de mots font partie intégrante du processus d'auto-nomination. Ils amènent une certaine dérision par rapport à l'identité des locuteurs.

Cette typologie, bien qu'elle ne représente qu'un premier pas vers la cartographie du discours électronique, met en évidence les mécanismes de la construction de l'identité sur Facebook. Elle est également révélatrice du rapport étroit qui existe entre la dénomination hors ligne et le pseudonyme. Ce rapport est exacerbé par la volonté des locuteurs d'être « reconnus » sur les réseaux sociaux ce qui entraîne des constructions sémantiques complexes au sein desquelles patronyme, surnom, titres de civilités et personnages fictifs peuvent se mêler.

On comprend que la construction du pseudonyme sur Facebook se place à la fois dans le paradigme des pseudonymes d'internet et dans celui des anthroponymes. Il s'agit toujours de présenter une face qui corresponde le mieux possible au contexte en décrivant le locuteur tel qu'il aimerait que ses interlocuteurs le perçoivent. C'est l'expression la plus directe possible de l'ethos.

La démarche entreprise pour construire cette typologie a entraîné des interrogations sur la déontologie et la méthodologie qui ont mis à jour des limites de la linguistique classique dans la prise en compte du discours électronique. Nous avons tenté d'évoquer une partie de ces problématiques nouvelles dans cet article, sans pouvoir toujours en proposer une résolution satisfaisante faute d'outils théoriques et méthodologiques réellement adaptés.

La linguistique contemporaine doit relever le défi et s'adapter à l'ère du discours 2.0. Il nous semble que le chemin est encore long, la boîte à outils du chercheur mal adaptée et l'évolution constante des supports et des formes de communication numérique y est sans doute pour beaucoup. Les travaux sur le sujet se multiplient ces dernières années mais ils semblent encore très dispersés. Peut-être la mutualisation est-elle la clé de la progression vers une meilleure compréhension.

Références bibliographiques

- ANIS Jacques. (2002) Communication électronique scripturale et formes langagières : chats et SMS, consulté le 20 octobre 2013 sur : <http://www.mediensprache.net/archiv/pubs/2810.htm#biblio>
- Boyd Danah. (2011). Google +, la dictature des vrais noms. *OWNI*. Consulté le 27 octobre 2013 à l'adresse suivante : <http://owni.fr/2011/08/08/google-plus-dictature-vrais-noms-anonymat-identite/>
- Cislaru Georgeta. (2011). Le pseudonyme, nom ou discours? *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], n°11. Consulté le 27 octobre 2013 à l'adresse suivante : <http://cediscor.revues.org/746>
- Develotte & Kern & Lamy. (2011). *Décrire la conversation en ligne, le face à face distanciel*. ENS éditions, Lyon.
- Herring Susan. (1996). Computer-Mediated Communication. *Linguistic, Social and Cross-Cultural Perspectives*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Herring S. (2011). Grammar And Electronic Communication. Dans Chapelle, C. (Ed.), *Encyclopedia Of applied linguistics*, Wiley-Blackwell.
- Martin Marcienne. (2006). *Le pseudonyme sur Internet, une nomination située au carrefour de l'anonymat et de la sphère privée*, Paris, Éditions l'Harmattan.
- Martin Marcienne. (2012). *Se nommer pour exister. L'exemple du pseudonyme sur l'internet*. Paris, Editions l'Harmattan.
- Offner Bernard. (1957). Au jardin des pseudonymes. *Vie et Langage*, numéro 6. Paris : Larousse.
- Panckhurst Rachel. (2007). Discours électronique médié : quelle évolution depuis une décennie ? Dans Gerbault, J. (éd.) *La langue du cyberspace : de la diversité aux normes*, Paris : l'Harmattan.
- Panckhurst Rachel. (2009). Short Message Service (SMS) : Typologie et problématiques futures, dans Arnavielle, *Polyphonies, pour Michelle Lanvin*, Université Paul Valéry Montpellier3.
- Paveau Marie-Anne. (2012). Les écritures de Protée : identités pseudonymes, La pensée du discours. Carnet de recherche *Linguistique et numérique* 4. Consulté à le 15 septembre 2013 à l'adresse suivante : <http://penseedudiscours.hypotheses.org/?p=10057>
- Siblot Paul. (2008). Lecture de : Le nom propre. Construction et interprétations de K. Jonasson, *Cahiers de praxématique* [En ligne], 23 | 1994, document 11, mis en ligne le 20 juin 2008, consulté le 01 avril 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1520>